

Réponses de Gazifère à la demande de renseignements no 3 du GRAME à Gazifère

Gazifère Inc. - Demande pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère inc. pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1er janvier 2019 et du 1er janvier 2020
(R-4032-2018, Phase 3)

I. PROGRAMMES COMMERCIAUX

Références

i. R-3970-2016, [B-0168](#)

3.1. (Réf. i.) Afin de compléter les informations fournies au dossier R-3879-2014, Phase 4, veuillez présenter le nombre de clients qui reçoivent à la fois des aides financières du PRC, ou du PRRC, et cela, en même temps que des aides du CASEP ou du PGEÉ tous programmes confondus. Veuillez indiquer également le total des aides reçues en provenance du PGEÉ, du CASEP et en provenance du PRC ou du PRRC.

Réponse :

Les tableaux suivants présentent le nombre de clients ayant signé un contrat qui inclut une aide financière PRC ou PRRC et une aide financière du CASEP et/ou du PGEÉ. Le tableau détaille les aides financières de types engagées et considère les contrats saisis durant l'année financière.

Année 2014-2015: Aides financières engagées

	Nombre incluant au moins un PRC	Nombre incluant seulement un PRC	Nombre incluant seulement un PRC et PEÉ	Nombre incluant seulement un PRC et CASEP	Nombre incluant un PRC et PEÉ et CASEP	Nombre incluant un PRC et PEÉ et/ou CASEP
Total	4480	1797	2386	72	225	2683

	Nombre incluant un PRRC	Nombre incluant seulement un PRRC et PEÉ
Total	1920	1377

	PRC	PRRC	PEÉ	CASEP
Total	13 912 347 \$	4 962 862 \$	9 561 559 \$	716 305 \$

ii. R-3970-2016, [C-GRAME-012](#), p. 17

Ainsi, en comparant les aides octroyées dans le cadre du PGEÉ (Pièce B-0020, Tableau 9) pour les années correspondant à celles engagées pour les PEÉ conjointement avec le PRC, PRRC et CASEP, nous constatons qu'une part importante des résultats du PGEÉ se concrétise lors de la signature contractuelle des PRC, PRRC et CASEP.

Années	PEÉ	PGEÉ	PEÉ/PGEÉ	PRC % Clients	PRRC % Clients
2011-2012	7 048 088 \$	11 123 500 \$	63,36 %	53,52 % ²¹	67,08 % ²²
2012-2013	7 309 159 \$	14 914 900 \$	49 %	51,26 % ²³	64,84 % ²⁴
2013-2014	8 693 345 \$	14 008 900 \$	62 %	53 % ²⁵	76,50 % ²⁶
2014-2015	9 561 559 \$	15 222 900 \$	62%	59,88 % ²⁷	71,72 % ²⁸

Colonne 1 : Total de l'aide financière pour le PGEÉ lorsque les clients adhèrent soit au PRC, au PRRC, ou au CASEP : Données tirées des tableaux fournis en réponse au GRAME.

Colonne 2 : Aides financières pour les programmes en EÉ, données tirées du tableau 9, pièce B-0020, R-3970-2016.

Colonne 3 : Pourcentage relatif de l'aide financière du PGEÉ attribuée aux adhérents des programmes PRC, PRRC et CASEP

Colonne 4 : Pourcentage de clients adhérant au PRC ayant reçu une aide des programmes du PEÉ.

Colonne 5 : Pourcentage de clients adhérant au PRRC ayant reçu une aide des programmes du PEÉ.

iii. R-4003-2017, [B-0112](#), page 3

Deuxièmement, les programmes commerciaux de Gazifère ne sont en place que depuis un (1) an, dans le cadre de projets pilotes d'une durée de deux (2) ans. Les constats résultant d'une analyse de ces programmes ne peuvent donc être que fragmentaires, limitant ainsi la portée et la pertinence d'une telle analyse. Gazifère est d'avis qu'il est préférable d'attendre la fin du projet pilote pour effectuer l'analyse approfondie de ces programmes.

(...)

Même si les programmes commerciaux et les programmes du PGEÉ de Gazifère pouvaient éventuellement être commercialement combinés pour les secteurs résidentiel, et commercial cette approche demeure pour l'instant théorique et l'analyse annoncée par le GRAME à ce sujet, dans le contexte de la phase 1 du présent dossier, est prématurée et déborde du cadre établi par la Régie dans sa décision précitée.

iv. R-4043-2017, Phase 2, [B-0056](#), Programme dédié aux immeubles multilogements, p. 4-5

415, rue de l'atmosphère

Combinaison d'appareils	Nombre de clients	Consommation moyenne
Chauffe-eau sans réservoir, BBQ, Foyer	1	325 m ³
Chauffe-eau sans réservoir	23	152 m ³
Chaudière	1	8 863 m ³
Total	25	

425, rue de l'atmosphère

Combinaison d'appareils	Nombre de clients	Consommation moyenne
Chauffe-eau sans réservoir, BBQ, cuisinière, foyer	5	282 m ³
Chauffe-eau sans réservoir, BBQ, cuisinière	1	65 m ³
Chauffe-eau sans réservoir	18	98 m ³
Chaudière	1	10 998 m ³
Total	25	

v. R-4043-2017, Phase 2, [B-0056](#), Programme commercial d'ajout de charges-secteur résidentiel, p. 7

Appareils	Nombre d'appareils admis en 2017	Montant offert	Nombre d'appareils admis versus les dollars octroyés
Fournaise (96 % efficacité)	7	17 500 \$	17 500 \$/7 = 2 500 \$
Chauffe-piscine	16	24 000 \$	24 000 \$/16 = 1 500 \$
Chauffe-eau 50 gallons « power vent »	11	8 800 \$	8 800 \$/11 = 800 \$
Chauffe-eau sans réservoir	1	550 \$	550 \$/1 = 550 \$
Cuisinière ⁸	26	3 500 \$ (18 X 150 \$ + 8 X 100 \$)	3 500 \$/26 = 134.6 \$
Foyer	10	8 000 \$	8 000 \$/10 = 800 \$
Sècheuse	1	150 \$	150 \$/1 = 150 \$
BBQ ⁽⁹⁾	14	1 700 \$ (6 X 150 \$ + 8 X 100 \$)	1 700 \$/14 = 121.4 \$

Préambule

(Réf. i. et ii.) Au dossier R-4003-2017, le GRAME suggérait que soient combinées les aides financières pour des appareils performants et l'offre de financement pour l'installation de conduites. Une telle combinaison pourrait être avantageuse pour promouvoir le PGEÉ de Gazifère, comme c'est le cas pour celui d'Énergir, dont plus de 62 %¹ des résultats en efficacité énergétique proviennent des ajouts de charges et des nouvelles ventes rattachées aux programmes commerciaux PRC (nouveaux clients de la nouvelle construction, nouveaux clients issus d'une conversion et clients actuels qui effectuent un ajout de volume)² et PRRC (remplacement d'appareil par un client existant).³

Demandes

1.1. (Réf. i, ii, et iii.) Considérant la demande de reconduction des projets pilotes pour les programmes commerciaux, Gazifère serait-elle ouverte à combiner ses efforts en efficacité énergétique avec ces programmes commerciaux, comme l'offre Énergir à la clientèle de ses programmes commerciaux ? En ce sens, il s'agirait d'offrir une formation sur les programmes en efficacité énergétique à l'équipe de commercialisation des

¹ R-3970-2016, [C-GRAME-012](#), p. 17

² R-3752-2011, [B-0348](#), Évaluation des programmes d'aide financière de Gaz Métro, p. 15

³ R-3752-2011, [B-0348](#), Évaluation des programmes d'aide financière de Gaz Métro, p. 16: Le PRRC est accordé dans le cadre d'un remplacement d'appareil par un client existant. Sont admissibles au PRRC, tous les clients existants qui remplissent les conditions liées à l'obtention de l'aide financière.

programmes commerciaux, de sorte que ces derniers présentent les opportunités du PGEÉ de Gazifère, dont les aides peuvent s'ajouter aux équipements visant les ajouts de charges, mais également aux autres équipements déjà en fonction chez ces clients.

Réponse 1.1 :

Gazifère est d'accord avec l'approche proposée par le GRAME. En effet, la transformation du mode de gestion du PGEÉ qui est présentement en cours a permis d'intégrer complètement la mise en marché des programmes d'efficacité énergétique dans les activités usuelles de l'entreprise (ventes, formation des partenaires, communication, etc.). Ainsi, Gazifère veille à présenter l'ensemble des offres disponibles, à ses clients et partenaires.

Cela étant dit, contrairement à Énergir, le PGEÉ de Gazifère n'inclut pas de programmes destinés à la clientèle de la nouvelle construction dans le secteur résidentiel. Il n'est donc pas possible de combiner les programmes commerciaux destinés à la nouvelle construction et ceux du PGEÉ, même si l'approche combinée est maintenant en place pour tous les programmes.

1.2. (Réf. iv.) Concernant le suivi des programmes commerciaux déposé en Phase 2 (pièce [B-0056](#)) pour le segment du programme dédié aux immeubles multilogements, nous constatons que Gazifère ne précise pas l'efficacité énergétique des chaudières installées, contrairement aux programmes visant l'ajout de charges au secteur résidentiel. Veuillez préciser l'efficacité des chaudières indiquées à la référence iv.

Réponse 1.2 :

Les chaudières installées au 415 et 425, rue de l'Atmosphère affichent une efficacité énergétique de 95 %.

1.3. (Réf. v.) Considérant l'ajout de chauffe-piscine pour le marché résidentiel, Gazifère a-t-elle exploré la possibilité d'offrir également des minuteries pour favoriser une utilisation efficiente des chauffe-piscines ?

Réponse 1.3 :

Non, cette option n'a pas été évaluée. À noter que lors de la préparation du PGEÉ 2018, Dunsky Expertise en Énergie a effectué une revue des programmes de 8 distributeurs gaziers en Amérique du Nord afin d'identifier de nouvelles mesures potentielles. Aucun des distributeurs consultés n'offre ce type de mesure.

1.4. (Réf. iv. et v.) Pour les autres appareils (BBQ, foyer, cuisinière, sècheuse, chauffe-eau), Gazifère a-t-elle explorée des incitatifs pour des équipements performants ?

Réponse 1.4 :

Gazifère n'a pas évalué spécifiquement cette option.

Toutefois, différentes contraintes limitent la portée des interventions pouvant être menées par le distributeur sur les appareils périphériques. Par exemple, dans le cas des BBQ et des cuisinières, il n'existe aucune certification pour l'identification des appareils efficaces.

Par contre, en ce qui concerne les foyers et les chauffe-eau, Gazifère serait prêt à évaluer l'option de limiter l'aide financière attribuée dans le cadre des programmes commerciaux à des équipements à haut rendement énergétique.